



AGEROUTE SENEGAL
(Agence des Travaux et de Gestion des Routes)



**Avis d'Appel d'Offres National pour les services de gardiennage
de l'AGEROUTE
(Marché de clientèle)**

N° D/1479/N

1. Cet Avis d'appel d'offres national fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru dans le journal « L'AS » n°4545 du **17 Décembre 2020**.

2. L'Agence des Travaux et de Gestion des Routes, agissant au nom et pour le compte du Ministère des Infrastructures, des Transports Terrestres et du Désenclavement (MITTD), comme maître d'ouvrage délégué, a obtenu de l'Etat du Sénégal des fonds dans le cadre du Fonds d'Entretien Routier Autonome (FERA), afin de financer son fonctionnement et son programme d'entretien routier annuel (PERA) et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché de clientèle à passer, pour des prestations de gardiennage de ses locaux sise à Dakar (Siège à la Rue F x Rue David Diop à Fann Résidence, ceux du BRT et de la Direction Régionale de Dakar sise au Centre de Formation et de Perfectionnement des TP, 6, Route du Front de terre).

3. L'Agence des Travaux et de Gestion des Routes (AGEROUTE Sénégal), sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour la réalisation des prestations de services relatives au gardiennage des locaux de l'AGEROUTE, du BRT et de la Direction Régionale à Dakar en un lot unique et indivisible.

4. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres national tel que défini dans le décret 2014- 1212 du 22 septembre 2014 portant Code des Marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.

5 Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Cellule de Passation des Marchés de l'Agence des Travaux et de Gestion des Routes sise à la Rue David DIOP X Rue F Fann Résidence Dakar - Code postal : 25 242 Dakar Fann Sénégal ; numéro de téléphone : 33 869 07 51/ 33 869 07 55 - numéro de télécopie : 33 864 63 50 - Adresse électronique : ageroute@ageroute.sn, rndour@ageroute.sn et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à ladite Agence à l'adresse indiquée ci-dessus à partir du 12 février 2021 de 08 h à 15 h 30 mn.

6. Les exigences en matière de qualification sont :

- (i) Fournir les états financiers certifiés, par un expert-comptable ou cabinet d'expertise comptable agréé par l'ONECCA ou organisme assimilé, des trois (03) dernières années (2017,2018 et 2019) avec un chiffre d'affaires moyen annuel durant les trois dernières années à compter de 2017 égal au moins à **70 000 000 F CFA**,
- (ii) avoir exécuté avec satisfaction, durant les cinq dernières années à compter de 2016, deux (02) marchés similaires d'un montant minimum de **30 000 000 F CFA** chacun, justifiés par des attestations de services faits dûment signés par les clients,
- (iii) le personnel proposé devra disposer d'une expérience minimale de deux (02) ans d'activités dans le métier de gardiennage. Le chef d'équipe devra obligatoirement avoir au minimum le BFEM.
- (iv) pouvoir justifier de liquidités et/ou de facilités de crédit auprès d'un établissement financier agréé par le Ministère des Finances et du Budget d'un montant minimum de **10.000.000 FCFA**.

En outre, les candidats devront disposer de l'autorisation du Ministère de l'Intérieur pour exercer l'activité d'agence de gardiennage des personnes et des biens.

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir le dossier d'Appel d'offres complet en formulant une demande écrite à l'adresse de l'AGEROUTE mentionnée ci-dessus contre paiement d'un montant non remboursable de **Vingt Cinq Mille (25 000) F CFA** par chèque certifié et barré émis au nom de l'AGEROUTE ou par versement au compte n° SN153 01301 301090002540 ouvert au nom de l'AGEROUTE SENEGAL auprès de la banque UBA sise à la Route des Almadies.

8. Les offres devront être soumises à l'AGEROUTE **au plus tard le 11 mars 2021 à 10 heures 30 minutes précises**.

Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats dans la salle de conférence de l'AGEROUTE, sise à la Rue David Diop X Rue F Fann Résidence Dakar, **le 11 mars 2021 à 10 heures 30 minutes précises**.

Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

9. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant de **cinq cent mille (500 000) francs CFA** avec un délai de validité de vingt-huit jours (28) après l'expiration de la durée de validité de l'offre.

Les offres devront demeurer valides pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite de dépôt des offres.

Le Directeur général

Ibrahima NDIAYE